



ACIT

Projet d'établissement du multi-accueil de

LA MAISON DES OURSONS







Conformément à la réglementation du décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants, l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) intercommunal de « La Maison des Oursons » élabore un projet d'établissement, s'appuyant sur la Charte Nationale de l'Accueil du Jeune Enfant mentionnée à l'art. L 214-1-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Ce document comporte 3 volets obligatoires :

- 1. Le projet social et de développement durable (pages 3 à 6)
- 2. Le projet d'accueil (pages 6 à 8)
- 3. Le projet éducatif (pages 9 à 15)

Il est complémentaire au règlement de fonctionnement de la structure collective.

Ce projet d'établissement est le fruit d'une réflexion partagée avec l'ensemble des professionnelles petite enfance de l'équipement de la Maison des Oursons, en lien avec le Service Petite Enfance de la CCMV. Il s'inscrit dans une dynamique de territoire afin de proposer l'offre d'accueil en adéquation avec les besoins des enfants et des familles du plateau du Vercors. Il vise à favoriser l'accueil des enfants en situation d'handicap ou de maladies chroniques, mais aussi à s'adapter aux besoins spécifiques des enfants et des familles en vacances. La volonté de l'équipe, à travers cet écrit, est de s'inscrire le plus possible dans cet environnement social, déclinant ses missions éducatives et pédagogiques, répondant aux besoins des jeunes enfants, et aux attentes des parents.

De multiples échanges lors des réunions d'équipe ont permis de mener une réflexion sur les actions éducatives et pédagogiques afin de définir des valeurs communes. L'harmonisation des pratiques professionnelles favorise un accueil de qualité. Celui-ci en tant que service aux familles leur permet de concilier :

- vie familiale et vie professionnelle pour les unes,
- vie familiale et de loisirs pour les autres,

et de répondre aux besoins éducatifs et culturels des jeunes enfants de 2 mois et demi à 5 ans révolus.

Le souhait de l'équipe est de considérer l'enfant dans sa globalité avec son propre vécu, et d'échanger, dialoguer avec les parents dans un esprit de co-éducation.

L'ensemble des professionnelles petite enfance met en œuvre au quotidien ce projet d'établissement au sein de la structure.

Il est à disposition des familles et partenaires.

Ce projet d'établissement est valable 5 ans, il pourra être réajusté en fonction des souhaits de l'équipe en lien avec les besoins des enfants.

Projet social et développement durable

Environnement géographique et socio-économique :

La crèche de la Maison des Oursons est implantée à Villard de Lans, en Isère, dans le massif et le parc naturel régional du Vercors.

Ce bourg de montagne, est implanté sur un plateau, à 1000 mètres d'altitude, au pied du Roc Cornafion (2049m) et des belles arêtes du Gerbier. Il bénéficie d'un environnement préservé, à l'identité paysagère, agricole et patrimoniale marquée, très apprécié de ses habitants et des nombreux touristes, le fréquentant tout au long de l'année.

La commune est reliée par la route au nord à la Vallée de l'Isère et l'agglomération de Grenoble (37 km), au sud à la vallée du Rhône, et à la ville de Valence à 68 km.

Avec Autrans Méaudre en Vercors, Corrençon en Vercors, Engins, Lans en Vercors et Saint Nizier du Moucherotte, Villard de Lans fait partie de la Communauté de communes du massif du Vercors (CCMV), qui totalise 12 302 habitants (source Insee 2020) pour une surface de 255 km2. Ce territoire s'organise selon un modèle économique hybride entre stations de montagne et territoire péri urbain, en inter actions avec les grosses agglomérations voisines.

Contexte démographique :

Le recensement de 2019 dénombre 4234 habitants sur la commune (contre 4035 en 2008 et 4109 en 2013) dont 17,3% d'enfants de moins de 14 ans (contre 19% en Isère) et 28,8 % de plus de 60 ans (24,1 % en Isère).

Au plus fort des périodes de fréquentation touristique, Villard de Lans voit sa population largement quintupler.

Avec 32% de résidences principales et 65% de résidences secondaires, la flambée de l'immobilier de ces dernières années et l'arrivée de nouveaux résidents aisés, issus de zones urbaines et à la recherche d'une nouvelle qualité de vie, l'accès au logement devient de plus difficile pour la population locale et plus spécifiquement pour les jeunes ménages avec enfants.

Contexte politique:

Autrefois parentale, puis associative, la gestion de la petite crèche (15 enfants) « les Oursons » est devenue communale en 2006, à l'ouverture du nouvel établissement d'accueil du jeune enfant flambant neuf, d'une capacité pouvant aller jusqu'à 40 enfants. Ce projet phare de la municipalité de l'époque, visait à augmenter la capacité et l'amplitude d'accueil, en adéquation avec les besoins grandissants de la population

et notamment ceux des parents devant se déplacer sur Grenoble pour y travailler. A cela s'ajoutait la volonté des élus d'accueillir les enfants des travailleurs saisonniers et des vacanciers, en lien avec l'activité touristique de la station, en corrélation avec le label « famille + ».

C'est à l'occasion de la prise de compétence petite enfance par la CCMV en avril 2016, que l'intercommunalité est devenue gestionnaire de l'établissement.

Celui-ci fait partie de l'offre d'accueil petite enfance du territoire, au même titre que l'autre crèche intercommunale « les 3 Pommes » à Corrençon en Vercors et que les 3 crèches associatives : « les Bout'choux » à Autrans Méaudre en Vercors, « 3 P'tits Tours » à Lans en Vercors et « les Diablotins » à Saint Nizier du Moucherotte.

A cela s'ajoutent une quarantaine d'assistantes maternelles (de moins en moins nombreuses, d'années en années : une centaine en 2011, 70 en 2016) qui est accompagnée par le Relais Petite Enfance (RPE), également en charge de l'information et du soutien aux familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s). C'est à ce titre, que le RPE pilote le guichet unique, gère la préparation et l'organisation de la commission intercommunale d'attribution des places en crèche, en collaboration avec toutes les directrices et la coordinatrice petite enfance.

L'offre est actuellement légèrement supérieure à la demande pour la commune de Villard de Lans, compte tenu des difficultés pour les familles avec jeunes enfants de s'y installer. « La Maison des Oursons » remplit ainsi complètement sa mission d'accueil intercommunal en ouvrant ses places aux enfants des autres communes sous tension.

Présentation de l'EAJE « la Maison des Oursons » :

« La Maison des Oursons » est implantée à proximité (700 mètres) du centre du village. Les familles peuvent s'y rendre à pied ou à vélo et un immense parking favorise son accès en voiture.

Elle bénéficie de locaux très spacieux et lumineux d'une surface totale de 856 M2 dont 395 M2 exclusivement réservés aux enfants, divisés en 2 unités inter âge distinctes, plus une salle de peinture et jeux d'eau et une grande salle de psychomotricité.

Le reste est réparti en surfaces de circulation (dont un très grand atrium de 143 M2 qui peut aussi être utilisé par les enfants en cas de mauvais temps), espaces de rangement, locaux techniques et administratifs. Enfin un espace de 149 M2, dédié aux activités du RPE et des ludothèques (intercommunale et associative), abrite une salle d'activités de 92 M2 ponctuellement utilisée aussi par la crèche.

A cela s'ajoute un bel espace extérieur, agrémenté de structures de jeux et d'espaces paysagers (gazon, herbe, jardin potager) et tourné vers les sommets environnants

Le développement durable :

Le développement durable fait partie intégrante de la sociabilisation des jeunes enfants pour les adultes qu'ils deviendront.

En parallèle, il s'agit aussi de répondre à leurs besoins présents, sans compromettre ceux du futur, en accordant une attention particulière aux gestes quotidiens dans le respect de l'environnement.

- L'entretien est réalisé avec des produits écocertifiés et un nettoyeur à vapeur sèche, permet de limiter l'utilisation des détergents/ désinfectants. Les surchaussures utilisées par les familles et les visiteurs sont en tissu lavables.
- La structure est chauffée par le sol au moyen d'une chaufferie bois qui alimente plusieurs bâtiments communaux et intercommunaux, tout en valorisant la filière bois locale.
- Le tri des déchets est pratiqué depuis de nombreuses années à la Maison des Oursons et des poubelles de tri sont utilisées dans la cuisine et dans les unités de vie des enfants, ainsi que dans le bureau de la direction. En parallèle, les enfants sont encouragés par l'équipe à participer au tri et ils le font volontiers. Un projet de composteur à installer dans le jardin, est en cours et devrait voir le jour en 2023.
- L'utilisation des jeux et jouets en matière respectueuse de l'environnement (telle que le bois notamment), est privilégiée et l'utilisation de jouets d'occasion (offerts par la recyclerie locale) est également pratiquée sous réserve de leur conformité aux normes Européennes en vigueur. En parallèle, livres, support audios et jeux sont régulièrement empruntés à la médiathèque et à la ludothèque intercommunales.
- Le potager, projet phare de la crèche, contribue largement à sensibiliser les enfants aux plantes, légumes et fruits de saison. Il leur enseigne le goût d'apprécier ce qu'ils ont eux-mêmes contribué à produire. L'acquisition d'un récupérateur d'eau est prévue en 2023.
- L'environnement montagnard et rural de la structure, offre des possibilités de découvertes et d'éducation à la nature, propices à l'éducation du respect de l'environnement.

L'accompagnement de la collectivité et le réseau petite enfance Vercors enfantillages :

Comme la crèche des 3 Pommes à Corrençon en Vercors, la Maison des Oursons est rattachée au Service Enfance Jeunesse et Vie Locale (SEJVL) de la CCMV. Elle bénéficie à ce titre de tous les services supports de la collectivité en termes de finances, ressources humaines, techniques et logistiques. En parallèle elle fait partie du réseau petite enfance Vercors enfantillages.

Ce réseau est composé de l'ensemble des services du territoire en lien avec la petite enfance : les 3 crèches associatives et les 2 crèches intercommunales, le RPE, la ludothèque intercommunale, la Médiathèque tête de réseau, ainsi que le LAEP porté par l'Agopop, Maison des habitants.

Tous ces services collaborent autour d'échanges de pratiques et d'outils, mutualisent leurs moyens, organisent des formations inter-structures, temps pédagogiques, animations ou temps festifs.

Les partenaires institutionnels :

• La Caisse d'allocations familiales de l'Isère

La Caisse d'allocations familiales œuvre pour une politique de développement des structures d'accueil de jeunes enfants en partenariat avec les communautés de communes dans le cadre du contrat enfance jeunesse et bientôt de la Convention Territoriale Globale.

Elle participe au financement de ces structures en termes de fonctionnement et d'investissement par le biais de la Prestation de Service Unique (PSU) et de subventions ciblées.

• Le Département de l'Isère :

Dans le cadre de sa mission de Protection Maternelle et infantile, le Département délivre les autorisations de création, d'extension et de transformation des structures d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans. Le médecin de territoire est chargé d'instruire le dossier, de donner un avis sur les projets et d'assurer la surveillance et le contrôle des établissements, en effectuant une visite de suivi tous les 2 ans.

• La Caisse de Mutualité Sociale Agricole :

La MSA développe une politique en direction des jeunes enfants. Un financement est prévu pour les structures accueillants des enfants dont les parents relèvent du régime agricole.

Projet d'accueil :

La structure:

Superficie: 856 m2

2 unités d'accueil

1 salle Snoezelen

1 salle peinture

- 1 espace motricité indépendant des unités
- 1 Atrium qui désert les différents espaces avec un accès pour les personnes à la mobilité réduite
- 1 salle mutualisée qui accueille le Relais Petite Enfance et les 2 ludothèques du territoire
- 1 cour extérieure avec 1 grand espace arboré et 1 potager

Les modalités d'accueil :

L'équipe accueille 30 à 35 enfants à l'année, âgés de 2 mois de demi à 5 ans révolus, du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30 dans 2 groupes qui fonctionnent en inter âge. Pour le confort de l'enfant il est souhaitable de ne pas dépasser 10 heures d'accueil par jour.

L'accueil régulier : à temps plein ou temps partiel tout le long de l'année, lorsque les besoins sont connus à l'avance.

L'accueil occasionnel : lorsque les besoins sont ponctuels et en fonction des places disponibles.

L'accueil d'urgence : lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés pour un enfant qui n'a jamais fréquenté la structure.

L'accueil saisonnier et touristique : spécificité du territoire rural/montagnard, il est destiné aux familles ayant une activité liée au tourisme ou en vacances sur le territoire.

La structure dispose de 5 places supplémentaires pour cet accueil pendant les vacances d'hiver et toute l'année, selon les disponibilités.

L'accueil de l'enfant en situation d'handicap ou atteint de maladie chronique: l'intégration des enfants en situation de handicap, atteint d'une affection chronique ou de tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière se fait en collaboration avec la famille, l'équipe, le référent santé et accueil inclusif (RSAI), le médecin traitant et les partenaires médicosociaux.

Un PAI, des moyens matériels ou humains supplémentaires pourront le cas échéant être mis en œuvre en fonction de la spécificité de chaque accueil.

L'équipe :

La Directrice éducatrice de jeunes enfants est garante du bon fonctionnement, de l'organisation, de la sécurité et l'hygiène de la structure, et d'un accueil de qualité pour les enfants et leur famille.

L'Agent administratif favorise l'accueil des familles (contrats, appel tél...) et la gestion administrative de la structure.

L'infirmière assure la santé, l'hygiène, le bienêtre et la sécurité des enfants fréquentant la structure et permet la délivrance de soins spécifiques en cas de besoin. Elle assure l'information, la sensibilisation à la santé du jeune enfant, en relais sur le terrain avec le RSAI.

L'éducatrice de jeunes enfants de terrain assure l'accueil et l'accompagnement de l'enfant et de sa famille et favorise le bien-être et l'éveil de l'enfant par des activités ludiques et éducatives. Elle assure la continuité de direction en l'absence de la Directrice.

Les auxiliaires de puériculture accompagnent les enfants dans leur développement physique et psychomoteur en répondant à leurs besoins dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Les CAP Petite Enfance assurent l'accueil et la prise en charge des enfants au travers d'activités et de soins individualisés.

Les animatrices petite enfance participent à la prise en charge des enfants, assurant l'éveil et les soins.

Les maitresses de maison assurent la gestion de l'entretien des locaux, du linge et la préparation des repas des enfants, ainsi qu'un soutien dans la prise en charge des enfants.

Chaque année, la composition de l'équipe dans chacune des unités peut être amenée à changer suivant les départs, contrats, temps partiels, mais aussi pour la dynamique du travail d'équipe.

Les stagiaires :

L'accueil des stagiaires (3éme, CAP, BAC Pro, Ecole d'auxiliaire de puériculture et d'éducateur de jeunes enfants...) permet la transmission de nos savoir-faire et de questionner nos pratiques professionnelles. Une « tutrice » accompagne /encadre la stagiaire (réflexion en cours charte du ou de la stagiaire).

Modalités d'accompagnement de l'équipe :

Les réunions mensuelles pour toute l'équipe et au sein de chaque unité permettent d'échanger sur différents aspects organisationnels et pédagogiques. Elles assurent la cohésion d'équipe et le suivi des différents projets.

L'analyse de la pratique est proposée mensuellement par une intervenante extérieure pour permettre le libre-échange, étayer les pratiques et les besoins professionnels.

La formation continue permet d'approfondir ou d'acquérir des compétences pour accompagner l'enfant et sa famille.

Les deux journées pédagogiques annuelles sont un temps de réflexion pour développer une thématique choisie par l'ensemble de l'équipe. Un intervenant peut être sollicité.

Un évènement festif est proposé annuellement pour les familles du territoire par le Réseau Vercors Enfantillages.

La troisième journée pédagogique est partagée avec toutes les structures petite enfance du territoire. Elle favorise un temps d'échange, réflexion, cohésion entre toutes les professionnelles petite enfance.

La documentation spécialisée mise à disposition dans les locaux de la Maison des Oursons permet de suivre les actualités des métiers petite enfance et d'enrichir ainsi les connaissances de l'équipe.

Projet éducatif :

Quoi: Comment:

Document qui détaille les valeurs et les pratiques professionnelles communes afin d'accompagner l'enfant dans son développement physique, psychique, moteur et affectif.

La construction de cette réflexion a comme socle la Charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant (cf. annexe en page 15). Cette charte composée de 10 grands principes, pour grandir en toute confiance, est désormais un fil rouge dans l'accompagnement de l'enfant et de sa famille dans tout le territoire national.

Pour qui : Pour qui :

Fixer l'orientation éducative et pédagogique pour mener les missions auprès de l'enfant et de sa famille de façon cohérente et conjointe. Pour créer du lien, partager, dynamiser le travail d'équipe, pour répondre aux besoins des enfants de façon cohérente.

Pour les enfants, les familles, l'équipe, le gestionnaire et les partenaires institutionnels (PMI, CAF) de façon à communiquer sur les valeurs et les pratiques professionnelles de l'équipe.

Pour les nouvelles personnes qui intégreront l'équipe de la Maison des Oursons ainsi que les stagiaires, afin que tous puissent être dans la continuité du projet de la structure, le respecter et le faire évoluer au fil du temps.

Charte de la Maison des Oursons :

Pour l'enfant :

L'aider à grandir à son rythme

Contribuer au développement de son estime de soi

Être attentif et bienveillant

Encourager son ouverture aux autres, dans le respect et la tolérance

Encourager son autonomie tout en étant garant de sa sécurité physique et affective

Maitriser son langage, sa posture et ses propos en présence de l'enfant

Encourager mais pas forcer

Respecter son individualité et ses différences

Ne pas faire de différence entre les enfants

Pour les familles :

Respecter le rôle du parent, 1er éducateur de l'enfant

Être à l'écoute sans jugement

Reconnaitre leurs compétences

Instaurer un climat de confiance et de bienveillance

Conseiller et orienter dans une relation de coéducation

Retranscrire la journée de l'enfant en tant qu'individu au sein d'un groupe

Pour l'équipe :

Être bienveillant envers soi-même et les autres

Veiller à une communication orale et écrite fluide

Savoir se remettre en question pour évoluer

Respecter la valeur professionnelle de chacun

Se rendre disponible, faire preuve de solidarité

Les différents temps forts de la journée ont été réfléchis à partir de ces trois besoins de l'enfant :

La sécurité affective :

« Lorsqu'on répond de façon sensible et satisfaisante aux besoins de l'enfant » ceime.ca

La socialisation:

« Apprendre à intérioriser les divers éléments de la culture environnante et s'intégrer dans la vie sociale » *Larousse*

L'autonomie:

« Acquérir peu à peu une forme de contrôle sur soi-même et sur sa vie » naitre et grandir

Chaque enfant est reconnu dans son individualité, dans ses goûts et dans ses particularités au sein du groupe.

L'équipe s'attache à favoriser la confiance en soi, essentielle à l'acquisition de l'autonomie et à la socialisation.

L'accueil:

L'accueil se fait dans le respect de la situation, la culture et/ou les convictions religieuses de chacun.

La familiarisation de l'enfant et de sa famille a lieu pendant une période d'environ 2 semaines avec une augmentation progressive du temps passé à la crèche. Une professionnelle « référente » crée un premier lien entre l'enfant, la famille et l'équipe.

Un espace personnalisé est prévu pour l'accueil de chaque enfant.

L'équipe anticipe l'installation d'un espace de jeu accueillant et pouvant répondre aux différents besoins des enfants.

Les parents sont les bienvenus et sont invités à investir les lieux lors des temps d'accueil et à tout autre moment convivial durant l'année.

Parents et enfants vont apprendre à se séparer progressivement avec l'accompagnement des professionnelles et par le biais du jeu.

Verbaliser la séparation avec l'enfant est essentiel pour qu'il puisse apprendre à se séparer tout en consolidant sa sécurité affective.

C'est un moment propice à l'échange avec les familles, dans un travail de coéducation et de soutien à la parentalité. Des rencontres individuelles sont possibles en fonction des besoins de chacun.

Princ. 1 et 3 de la Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant

Perspectives à venir :

Une réflexion autour du 1er premier accueil de l'enfant et à sa famille pour laisser plus de place à ce temps de découverte et de séparation.

Un projet d'accompagnement accru des familles est en projet autour de la création d'un nouvel espace convivial d'échange : « le café des parents ».

Les temps de repas :

En fonction de l'âge et du développement de l'enfant, ce moment sera plus individualisé ou convivial et permettra à tous un moment de plaisir, de bien-être et d'échange.

Les professionnelles sont physiquement et psychiquement présentes pendant ce temps, pour assurer la sécurité affective et les bonnes conditions de prise de repas.

L'équipe accompagne le repas en encourageant les moments de parole de chacun, en développant le langage et la découverte de manger ensemble.

L'autonomie est favorisée en fonction des compétences de chaque enfant contribuant ainsi au développement de la confiance en soi. L'enfant bénéficie de l'intégralité du repas afin de manger dans l'ordre qu'il le souhaite le « salé » ou le « sucré »

La sensibilisation des enfants à la découverte des différents goûts et saveurs est favorisée, tout en respectant l'envie et l'appétit de chacun. Goûter ce qu'on a planté : « du potager à l'assiette », en fonction des récoltes.

Les repas sont distribués par le fournisseur Guillaud Traiteur, les menus sont équilibrés avec une majorité des produits locaux et/ou bio et sont élaborés par une diététicienne en fonction des saisons.

Les conditions propices pour l'allaitement maternel seront mises en place, en fonction des besoins et souhaits de la famille, pour assurer une continuité entre la maison et la crèche.

Princ. 2 et 4 de la Charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant

Perspectives à venir :

Projet de mise en place d'un self pour les repas des plus grands, de façon à répondre à leur besoin d'autonomie.

Projet d'investissement dans le tissu local d'élargissement des actions pour un développement durable en utilisant le composteur du guartier.

Les changes :

Ces temps sont proposés individuellement ou en petits groupes et tiennent compte du respect de l'intimité et de la pudeur de l'enfant.

C'est un temps privilégié de relation avec l'enfant où le jeu est favorisé, ainsi que le langage et les interactions.

L'enfant est prévenu avant les soins de façon à pouvoir les anticiper.

L'enfant est sollicité pour participer, en fonction de son développement afin qu'il puisse devenir acteur.

Pour favoriser son autonomie, le change peut être proposé debout, en fonction de son développement et de son envie.

Les professionnelles assurent la sécurité des enfants et sont disponibles pour accompagner l'enfant qui a besoin d'aide.

L'accompagnement vers l'acquisition de la propreté se fait en collaboration avec les familles, dans le respect du développement physique et psychique de l'enfant.

Le sommeil:

Les professionnelles accompagnent l'enfant dans ce moment de lâcher prise, essentiel pour son bon développement.

Un cadre sécurisant est favorisé avec une place personnalisée attribuée à chaque enfant, ainsi que la mise en place de rituels.

Les échanges avec les familles pendant l'accueil ainsi que les observations de l'éqipe permettent une continuité dans la prise en compte du rythme de l'enfant.

L'autonomie de l'enfant est favorisée en le rendant acteur de sa préparation à la sieste (aller chercher son doudou, déshabillage...).

L'éveil:

Le jeu étant l'activité principale de l'enfant, multiples sont les occasions de l'expérimenter à la Maison des Oursons. « Jeux libres » et « activités structurées » sont encouragés à l'intérieur comme à l'extérieur.

L'accent est mis sur la motricité libre, la découverte du corps et de l'espace, sans anticiper les acquisitions motrices de l'enfant.

Une professionnelle référente est disponible physiquement et psychiquement pour répondre aux besoins de sécurité physique et affective de l'enfant.

L'aménagement de l'espace est pensé en fonction des besoins de l'enfant, il construit ainsi ses propres expériences en étant libre de ses découvertes et de la construction de son jeu.

Le positionnement bienveillant de l'adulte encourage l'enfant à s'investir dans ses explorations.

Les moments de jeu libre de l'enfant sont respectés autant que possible et les professionnelles sont attentives à limiter leur intervention dans son jeu.

L'équipe accompagne l'enfant à reconnaître et gérer ses émotions, à s'affirmer et à gérer les éventuels conflits qui peuvent émerger tout le long de la journée.

Différents ateliers sont proposés pour accompagner l'enfant dans son développement moteur, sensoriel, langagier ainsi que dans son éveil artistique, culturel et environnemental.

Les activités artistiques permettent la manipulation des matériaux proposés et le plaisir de la découverte, sans qu'aucun résultat final ne soit attendu.

L'équipe promeut l'utilisation non genrée des jeux pour chaque enfant et est particulièrement vigilante à ce que l'égalité filles/garçons soit respectée. La prévention des stéréotypes des genres est présente au quotidien (dans le choix des paroles, comptines, jeux, livres...).

Princ. 2, 7 et 8 de la Charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant

Les Projets d'éveil :

Approche Snoezelen:

Un environnement sensoriel est proposé pour une expérience de bien-être, d'éveil des 5 sens et un recentrâge dans la relation à soi.

C'est un moment privilégié avec l'adulte et 2 enfants (3 maximum) qui favorise la sécurité affective et le développement sensori-moteur de l'enfant.

C'est aussi un temps propice à l'observation du développement global de l'enfant. Toutes les professionnelles ont été formées à cette approche.

La nature :

La sensibilisation au milieu naturel et à l'éveil des sens sont favorisés par le potager, l'exploration du jardin et les différents bacs d'éléments naturels. Divers ateliers sont aussi proposés à l'extérieur ainsi que les repas.

Nouvelles perspectives : un projet est en réflexion pour investir davantage le jardin en proposant d'autres expériences à vivre autour de la nature. L'équipe souhaite aussi inviter davantage la nature à l'intérieur pour créer une ambiance apaisante.

Princ. 6 de Charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant

Médiathèque, festival artistique « Humour et Création », cinéma, fête de la musique :

Les séances lecture proposées par une conteuse et l'emprunt de sacs à histoires contribuent à l'éveil artistique et au développement du langage. Les professionnelles restent attentives au choix des albums afin de favoriser l'égalité filles-garçons dans les rôles des personnages.

La participation au Festival artistique local permet la découverte d'un nouvel univers artistique avec la rencontre d'une plasticienne. L'évènement se clôture par la visite de l'exposition et le partage avec les familles.

Les séances de cinéma et autres projets culturels proposés dans le cadre du Réseau Petite enfance Vercors Enfantillages et la fête de la musique élargissent les propositions artistiques et culturelles proposées.

Un spectacle artistique annuel est mutualisé avec le Relais Petite Enfance.

La ludothèque :

Le partenariat avec la ludothèque intercommunale permet d'emprunter des malles jeux pour enrichir les propositions ludiques et participer au développement durable.

La crèche peut bénéficier de l'intervention ponctuelle de la ludothécaire auprès des enfants et des familles.

Communication gestuelle associée à la parole :

L'équipe pratique la communication gestuelle pour permettre une communication plus fluide, avant la maîtrise de la parole, et l'inclusion de tous. Plusieurs professionnelles ont suivi une formation « langage des signes ».

Yoga:

Des ateliers de yoga et de relaxation ludiques sont proposés pour développer la concentration, la coordination et le bien-être.

Sorties:

Se promener dans la nature, aller au marché, à la chèvrerie, au parc, à la médiathèque, visiter l'école maternelle pour les plus grands, favorise la découverte du monde extérieur, élargit les repérages spatiaux et les expériences vécues au quotidien.





Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.